

COMMUNE D'EXIREUIL
79400

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12
"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie,

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTIAU François,

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : mise en place des heures pour "besoins du service" et "besoins exceptionnels"

Le Conseil Municipal,
Vu la demande d'avis du CTP en date du 05/03/2009,
Vu l'accord des agents en date du 05/03/2009,
Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du CDG 79 en date du 16/04/2009,
Considérant les besoins du service (réunion de conseil ou de commission, élections...) et les besoins exceptionnels (déclenchement des plans sur la commune : alerte météo, plan particulier d'intervention du barrage de la Touche Poupard, plan communal de sauvegarde, plan communal de distribution d'iode stable, plan d'urgence santé, plan d'urgence environnement...),

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide :

- la mise en place des heures pour "besoins du service" et "besoins exceptionnels" pour les adjoints administratifs.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



COMMUNE D'EXIREUIL
79400

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12
"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie,

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTIAU François,

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : modification des cycles "Hiver" et "Été" et mise en place d'horaires pour "intempéries et besoins exceptionnels"

Le Conseil Municipal,
Vu la demande d'avis du CTP en date du 05/03/2009,
Vu l'accord des agents en date du 05/03/2009,
Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du CDG 79 en date du 16/04/2009,
Considérant le besoin de modification des cycles "Hiver" et "Été", les intempéries (neige, verglas, fortes pluies) et les besoins exceptionnels (dégagement de la voirie suite accident ou intempérie, déclenchement des plans sur la commune : alerte météo, plan particulier d'intervention du barrage de la Touche Poupard, plan communal de sauvegarde, plan communal de distribution d'iode stable, plan d'urgence santé, plan d'urgence environnement...),

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide :

- la modification des cycles "Hiver" et "Été",
- la mise en place des heures pour "intempéries et besoins du service" et "besoins exceptionnels" pour les adjoints techniques.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



COMMUNE D'EXIREUIL
79400

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12
"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie.

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTIAU François.

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : adoption du Plan de Formation

Le Conseil Municipal,
Vu la loi 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale,
Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du CDG 79 en date du 16 avril 2009,
Considérant l'obligation faite par la loi d'adopter un plan de formation, préalable nécessaire à l'utilisation du Droit Individuel à la Formation professionnelle des agents (DIF),

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide :

- l'adoption du plan de formation 2009-2010, annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



COMMUNE D'EXIREUIL
79400

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12
"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphanie, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie.

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTAU François.

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : Régularisation : rétrocession d'une parcelle (AC 216) frappée d'alignement et intégration dans le domaine public

Monsieur le maire présente le plan de la parcelle AC 216 d'une superficie de 484 m².

Située à l'angle de la rue du Stade et du Chemin de l'Abbaye, elle résulte du découpage de la parcelle AC n°13, frappée d'alignement en 1978 – dossier non régularisé - restée propriété privée de Mme GAUTIER Geneviève épouse AUDEBERT Jean-Luc (Nu-propriétaire) et Mme PARTHENAY Huguette épouse GAUTIER Pierre (Usufruitier).

Cette parcelle est intégrée aux voies (trottoirs, voirie...).

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal, vu l'attestation écrite des propriétaires,

- Décide de normaliser cette situation et demande cession de cette parcelle à la commune à titre gratuit (comme il était prévu dans les documents signés à cette date) et l'intégration dans le domaine de la voirie communale. – plan en annexe ;
- Accepte de prendre en charge les frais liés à cette cession
- Autorise M. le maire à signer tous documents liés à cette opération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



COMMUNE D'EXIREUIL
79400

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12
"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie.

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTAU François.

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet Cotisation au CAUE des Deux-Sèvres (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Monsieur le maire présente aux membres du conseil la demande adressée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Deux-Sèvres) sollicitant l'adhésion des collectivités ;

Le barème d'adhésion fixe le montant de la cotisation à 60€ pour les communes ayant entre 1000 et 2000 habitants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'adhérer au CAUE – le versement de la cotisation de 60€ se fera par mandat administratif.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



COMMUNE D'EXIREUIL
79400

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12
"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie.

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTAU François.

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : Repas des 65 ans et plus : participation financière des invités

Monsieur le maire propose aux membres du conseil d'arrêter le montant de la participation qui sera demandée aux invités du repas communal organisé pour les personnes de 65 ans et plus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe cette participation à 8€ ;

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



COMMUNE D'EXIREUIL
79400

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie,

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTIAU François.

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : Désignation d'un membre du conseil pour siéger au Conseil d'École

Monsieur le maire expose la composition d'un conseil d'école.

Il est prévu (entre autre), la présence du maire et d'un conseiller municipal chargé des affaires scolaires. Mme GUYON Sophie, adjointe représente M. le maire au sein de cette assemblée.

M. le maire propose de désigner un membre du conseil, chargé de siéger également au conseil d'école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré désigne :

- Mme AUVRAY Laetitia, qui accepte de siéger au sein du Conseil d'école.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



COMMUNE D'EXIREUIL
79400

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12
"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie,

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTIAU François.

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : Actualisation de la convention d'utilisation de la balayeuse

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil, que la commune d'Exireuil a signé en 2000, conjointement avec la commune de Nanteuil, une convention réglant les modalités d'acquisition et d'utilisation en commun, d'une balayeuse.

La commune de Saivres, souhaite intégrer ce groupe.

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Vu l'accord des communes de Nanteuil et Saivres,

- accepte les termes de la convention jointe à la présente délibération
- autorise M ; le maire à signer ce document.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



COMMUNE D'EXIREUIL
79400

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme. SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal. GUYON Sophie. SABOURIN Jean-Luc. AUVRAY Laetitia. CHAUVET Lucette. DOMINEAU Samuel. GRIGNON Maryse. RUSSEIL Stéphane. SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie.

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTIAU François.

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : Signature convention avec l'INSEE pour transfert de données

M. le maire expose aux membres du conseil que jusqu'à ce jour, le transfert des données à l'INSEE en matière de révision des listes électorales et Etat Civil, se fait sur support papier.

Il sollicite l'autorisation de signer une convention avec l'INSEE pour procéder au transfert par informatique.

Le conseil municipal,

- autorise M. le maire à signer cette convention.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

"Pour" : 12 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 2 juillet 2009

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, GRIGNON Maryse, RUSSEIL Stéphane, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie,

Absents – excusés : BERNARD Sylvie, FOURNIER Daniel, LUTTIAU François,

Secrétaire de séance : GRIGNON Maryse

Objet : Frais pour voie piétonnière rue de la Plaine : acquisition de terrain et indemnités d'éviction.

Monsieur le maire rappelle le projet de création d'une voie piétonne le long de la rue de la Plaine. Il propose au conseil de fixer les règles de cette acquisition amiable.

Vu l'accord écrit des propriétaires,

Vu l'accord écrit des fermiers,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- fixe le montant des acquisitions comme suit :

Propriété de M. JEAN Rémy – domicilié 3 rue de la Croix-Moucllet – 79400 EXIREUIL

Parcelle AH 212 (en zone AUh)

* 12€ le m² ; sur environ 50m de long x 5 m de large (250 m²) = 3 000€

Parcelle AH 212 (en zone A)

* 2,50€ le m² ; sur environ 173m de long x 5 m de large (865 m²) = 2 162,50€

Propriété de M. BARREAU Jean-louis domicilié « la Petite Rougerie »- 79400 SAIVRES

Parcelle AH 195 (en zone A)

* 2,50€ le m² ; sur environ 79m de long x 5 m de large (395 m²) = 987,50€

Parcelle AH 185 (en zone A)

* 2,50€ le m² ; sur environ 109m de long x 5 m de large (545 m²) = 1 362,50€

- fixe le montant de l'indemnité d'éviction due aux exploitants selon barème préfectoral fixé à 3 000€ par hectare

- M. JEAN Claude, fermier sur la parcelle AH 212, domicilié « Russey » 79400 SAIVRES : environ 1 115 m² = 334,50€

- M. BARREAU Jean-louis exploitant les parcelles AH 195 et AH 185, domicilié « la Petite Rougerie » 79400 SAIVRES : environ 940 m² = 282€

- déclare que les surfaces et le coût seront arrêtés définitivement après bornage et feront l'objet d'une nouvelle délibération
- décide la prise en charge des frais (bornage – actes notariés) par la commune
- autorise M ; le maire à poursuivre ce dossier.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Publié le 13 juillet 2009

Pour copie conforme.

Exireuil le 13 juillet 2009

Le maire, Jérôme BILLEROT

